

En présence de cet état de choses et ne voulant plus prendre la responsabilité d'engager les Français et les Belges parlant français à émigrer au Manitoba et dans l'Ouest du Canada, parce qu'ils y sont exposés à y perdre les signes distinctifs de leur nationalité et y devenir des Anglais, des Russes ou des Polonais, m'apercevant que mon travail de propagande française n'était pas aidé comme il aurait dû l'être en Canada, n'ayant plus à ma disposition les ressources suffisantes pour faire un travail efficace, j'ai cru devoir donner ma démission d'agent d'émigration du gouvernement canadien en France.

C'est avec le plus profond regret que j'en suis venu à cette décision, mais en conscience et aussi longtemps que cette situation durera, je ne pouvais pas agir autrement.

Devant l'hostilité qu'on manifeste à notre égard, en certains quartiers, il m'est impossible d'engager les Français et les Belges à émigrer dans l'Ouest du Canada et il est de mon devoir d'informer tous nos compatriotes de ma décision, pour qu'ils sachent bien ce qui les attend, s'ils vont s'établir dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ceux qui leur diront le contraire ou essaieront de les engager à aller s'établir dans cette partie du Canada ne peuvent qu'y être poussés par des motifs d'intérêt personnel ou de sordides considérations d'argent, ou ne seront pas animés des mêmes sentiments que moi.

Comme patriote et comme Français, je ne puis tromper ni cacher ce que je crois être la vérité à nos compatriotes.

Il ne reste plus à ceux des nôtres qui voudront émigrer en Canada que la province de Québec. Dans cette province qui est plus grande que la France, la majorité de la population est d'origine française, le peuple est sympathique, son gouvernement semble bien disposé et se propose, dit-on, de favoriser la colonisation et l'immigration; pendant l'Exposition de Paris il a fait des offres avantageuses aux cultivateurs français pour les engager à émigrer en mettant à leur disposition des fermes de 40 hectares avec maison, pour seulement 1,500 francs; le climat y est sain et la place ne manque pas pour y établir encore des milliers de colons. C'est dans cette province seule que désormais j'engage les Français et les Belges à s'établir, si le gouvernement veut bien les aider et leur prouver sa sympathie.

Je demeure comme par le passé, secrétaire de la Société d'immigration française, spécialement chargé d'aider, protéger et renseigner honnêtement et impartialement nos compatriotes sur les hommes et les choses du Canada, leur indiquer les meilleurs endroits pour s'établir et les empêcher d'être trompés.

Comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent, je serai heureux d'être utile et de rendre service à tous ceux qui s'adresseront à moi, pour assurer le succès de leurs entreprises et leur réussite en Canada. Ma meilleure récompense sera de voir contents et satisfaits tous ceux qui auront bien voulu me demander conseil et profiter de mon expérience.

A. BODARD,

Secrétaire de la Société d'Immigration française,

523, RUE ST-JACQUES,

Montréal (Canada).

N.B.—Envoi franco et gratuit à tous ceux qui le demanderont du *Rapport de la Société d'Immigration française* pour 1901, actuellement en préparation, et de la brochure "*la Vérité sur le Canada*," au point de vue français.

JANVIER 1901.

8704/11^c

311